

« Quand tu frappes maman, j'ai mal et j'ai peur »,

Leila Chakiry, puéricultrice, intervenante dans l'équipe « enfants » du refuge du CVFE.

Intervention dans le cadre de la journée d'étude « La violence conjugale, cela n'est pas toujours visible mais... cela laisse toujours des traces » (Bertrix, 25 novembre 2003)

Il m'est demandé de vous parler des conséquences de la violence conjugale et familiale, pour l'enfant.

Les enfants ne sont **jamais épargnés** par la violence conjugale. Ils sont non seulement exposés physiquement lors de l'agression de leur mère, mais ils entendent, observent, ressentent le climat de tension, de peur et d'incertitude qui règne dans la famille.

Lorsqu'un enfant arrive au Refuge, il est la plupart du temps démuni, désorienté, **insécurisé** et certains ignorent même dans quel endroit ils atterrissent. En général, le départ de la maison se fait précipitamment : pour certains leur maman vient les chercher après ou pendant l'heure d'école ; pour d'autres on profite d'un moment où le père – ou la personne violente - est absente. L'enfant est souvent mis dans la confidence. Soit à l'instant du départ, soit quelques heures avant pour éviter à l'enfant de porter longtemps ce 'secret'.

A leur arrivée au Refuge, l'enfant et la maman sont pris en charge. Deux équipes d'intervenantes et intervenants se relaient auprès des dames et auprès des enfants. L'enfant est accueilli par un intervenant, dans un endroit adapté aux enfants et sécurisant : la salle de jeux. Ce tout premier contact avec l'enfant est très important. Il donne l'occasion à l'enfant de **se 'déposer'** : souffler, sentir que quelqu'un va s'occuper de sa maman... Il aura progressivement le loisir ou pas de parler de son histoire. Ce qui nous semble primordial, c'est d'expliquer à l'enfant ce qu'est cette maison dans laquelle il va habiter l'espace d'un moment. Il se rend vite compte que d'autres enfants y habitent déjà comme lui : il peut comprendre que d'autres enfants ont vécu quelque chose de semblable, il ne sera pas seul, il pourra même se faire des amis. Cela peut **diminuer les sentiments de solitude et de honte**.

L'enfant se trouve donc dans un nouveau lieu auquel il va devoir s'adapter et prendre ses repères. Il subit un **changement radical** : il devra partager une chambre avec d'autres, vivre au quotidien avec les femmes et les enfants hébergés. La plupart du temps il doit aussi changer d'école, se faire de nouveaux copains. Ceci génère des sentiments d'incompréhension et d'injustice. *Pourquoi c'est maman et moi qui devons partir de la maison ?* L'enfant pose énormément de questions et ne peut obtenir des réponses qu'à certaines d'entre elles dans l'immédiat (ex : impossible de répondre aux questions : *où va-t-on habiter ?* ou *maman va-t-elle*

retourner avec papa ?). Il est important qu'il puisse échanger avec nous. Il a besoin d'être entendu dans sa souffrance, il a besoin qu'on l'aide à y mettre des mots. Nous devons **reconnaître sa douleur et lui renvoyer l'inacceptable de ce qu'il a vécu**, l'aider à sortir de son sentiment de culpabilité.

Un **temps d'arrêt** est offert à l'enfant ! Il restera au refuge environ une semaine avant de retourner à l'école. Ce délai permet à l'enfant de se s'installer, de faire connaissance avec toutes les personnes qui l'entourent, et de retrouver sa maman dans un climat plus serein, sans violences. Au cours de cette première semaine, l'enfant passe beaucoup de temps avec les intervenants et avec les autres enfants. C'est aussi un temps de rencontre plus individuel, comme celui de raconter une « histoire », qui est un support d'écoute et d'expression de la violence, de projection d'un vécu propre ou imaginaire, de libération d'une parole jusque là souvent étouffée. L'enfant conservera son récit sous la forme d'un livre, lu par lui seul ou par les autres s'il le désire.

C'est tout au long de son séjour que nous observons les conséquences de la violence sur l'enfant.

« comme pour la femme, la santé physique et mentale de l'enfant peut pâtir de la violence dont il est témoin au foyer. Si l'enfant n'est pas lui-même blessé, les signes ne sont ni toujours ni uniquement traumatologiques. Troubles psychologiques, psychosomatiques, du comportement, du métabolisme sont parmi les effets médicaux constatés » (*VIVIO : la prise en charge médicale de la violence. Rapport réalisé en 2003 dans le cadre d'un programme européen Daphné*). **

Elles se manifestent différemment, selon l'âge des enfants.

Chez les tout-petits on remarque : retards de croissance, refus de s'alimenter, eczéma, allergies, énurésies, boulimies... et tant de pleurs qui manifestent le mal-être. Parfois aussi la peur de se séparer de sa mère... ou le contraire.

Chez les plus grands on remarque

des sentiments de honte *je ne peux pas parler de ça aux autres*,
de la culpabilité *peut-être que j'ai fait quelque chose qu'il ne fallait pas ... si je n'avais pas fait de bêtises, papa ne se serait pas fâché et n'aurait pas frappé maman...*

des difficultés scolaires fréquentes
des difficultés à gérer leur agressivité
des difficultés à entrer en communication
des carences affectives
un manque de confiance en eux et en l'adulte

On peut parler de parentification : l'enfant veut à tout prix protéger sa mère et/ou ses frères et sœurs.

Il me semble difficile de parler des conséquences de la violence sur les enfants sans dire à quel point **les liens affectifs sont atteints** : l'enfant doit retrouver le lien avec sa mère présente au Refuge, avec son père absent, et avec les intervenants.

Quelle est la place de l'enfant dans le conflit entre ses parents ? Il est au centre des conflits conjugaux, source ou enjeu. Il peut être moteur de la décision de quitter la maison (*je suis partie parce qu'il allait s'en prendre à mes enfants...*), ou en être le frein (*je suis restée parce que je n'avais pas le droit de le séparer de son père...*).

Comme pour l'enfant, le Refuge est aussi « un temps d'arrêt dans une histoire qui tourne mal » pour les mamans. Elles ont besoin de sécurité, de relâchement. Notre rôle est de leur permettre à elles aussi de souffler en étant très présents auprès de leurs enfants, surtout au début séjour. Une présence est assurée au Refuge, en journée, dans une petite 'halte-garderie' pour les tout-petits et dans la salle de jeux pour les plus grands et en activités de plein air. C'est à ce moment que nous pouvons nouer une relation de confiance avec l'enfant. Il va tester l'intervenant, essaiera par moments de dépasser les règles et d'entrer en conflit. Autant de moyens pour lui de vérifier à qui il a à faire, de tester la bienveillance de l'adulte à son égard. Je m'entends souvent dire à un enfant qu'il n'est pas nécessaire de faire une bêtise pour que je m'intéresse à lui. Ensuite, l'enfant s'autorisera à entrer simplement en relation avec l'intervenant.

Comment renouer une bonne relation entre la mère et son enfant ? Il est important, dans un premier temps, d'accepter que la mère se recentre sur elle. Des activités sont prévues au Refuge pour l'y aider (entretiens individuels, ateliers de détente...). La mère peut 'démissionner' momentanément pour rechercher ensuite l'équilibre, l'échange et le plaisir avec son enfant ... devenir une mère ordinaire, c'est-à-dire, selon nous, une mère 'suffisamment bonne'.
Quoi qu'il en soit, le maintien du lien familial est au centre de nos préoccupations. Par exemple, les repas se prennent en 'famille' et sont, autant que faire se peut, des moments familiaux privilégiés.

Conjointement, un intervenant de l'équipe « femmes » et un intervenant de l'équipe « enfants » rencontrent régulièrement la maman en se centrant sur ce dont elle a besoin par rapport à son enfant, sur ce qui reste difficile, et sur ce qui peut l'aider. Il s'agit de l'aider à réinvestir son métier de mère, sans se sentir jugée ni déresponsabilisée.

Des activités sont proposées aux mamans avec leurs enfants, des moments de détente, d'amusement, de plaisir... dans un environnement autre (piscine, plaine de jeux, séjour résidentiel de vacances).

Qu'en est-il du père ? Le père est cette personne absente et pourtant omniprésente. L'enfant pense beaucoup à son père, s'inquiète pour lui, se demande s'il va le revoir ou lui en veut et le craint au point de ne plus jamais vouloir le rencontrer. Au Refuge, l'enfant est autorisé à parler de son père, à l'aimer ou pas, en

toute liberté. Nous reconnaissons l'enfant dans sa réalité relationnelle avec son père. Nous marquons toutefois l'écart existant entre amour et agression.

Au Refuge, nous accueillons en moyenne 150 enfants par an (autant que de femmes). Ce lieu n'est qu'un 'passage' dans leur vie, un temps conditionné par l'urgence. Ils y restent un jour, une semaine, deux mois ou plus, c'est selon. Cette maison leur permettra t'elle de 'guérir', de grandir, d'apprécier la vie ou encore leur donnera t'elle quelques outils pour que jamais ils n'acceptent de revivre ou de faire vivre de la violence ? Nous pouvons en débattre ensemble !

Nous avons en tout cas la conviction que le séjour au Refuge permet à chaque enfant d'être respecté, d'être reconnu, d'exprimer son vécu, et... de reprendre sa place d'enfant.

Texte lu : « les petits canards au bord de l'eau » par Joachim, 8 ans.

** Voir aussi le « *Rapport Mondial sur la violence et la santé* » de L'OMS, Genève, 2002

Chapitre 4 « la violence exercée par des partenaires intimes », incidence sur les enfants, page 115.